

Publié le 25 mars 2011

Energie hydraulique : Huit entreprises locales s'unissent

En créant la SAS Hydrocop, huit entreprises locales de distribution (ELD) ont décidé de mutualiser leur savoir-faire historique d'énergéticiens pour acheter et gérer des centrales de production d'électricité hydraulique ou pour développer des installations existantes.



Objectif : participer au développement de la production d'électricité hydraulique dans l'hexagone. Huit ELD ont décidé d'unir leur force et leur savoir-faire pour s'affirmer sur ce marché au potentiel important, soutenu par les besoins en énergie renouvelable prévus par le Grenelle environnement et le Plan climat. Ces huit énergéticiens historiques, qui ont développé une expérience de haut niveau dans leurs territoires ont créé en février la SAS Hydrocop, au capital de 2,4 millions d'euros.

L'ambition de [Caléo](#), [Ene'ò](#), [Enerest](#), [Esl](#), [Gaz de Barr](#), Sicap, [Sorégies](#) et [Vialis](#) : constituer une force alternative pour l'étude, le développement et l'acquisition de centrales hydrauliques. « Hydrocop ne s'intéresse pas aux grosses concessions telles que les barrages alpins dont le contrat s'achève à compter de cette fin d'année », précise Marc Loisel, directeur général de la Sem Sorégies et président de la nouvelle SAS. Le créneau visé concerne les unités de moins de dix mégawatts, qui par leur petite taille n'ont pas à répondre à un appel d'offre pour leur concession. « Hydrocop interviendra par l'achat de centrales ou par des investissements dans la création de parcs hydrauliques en production locale ».

Un enjeu environnemental

Première acquisition du groupe : le Moulin de Villars, dans la Vienne. « Des travaux sont en cours de réalisation pour rendre cette centrale moderne et la plus respectueuse possible de l'environnement », commente Marc Loisel. L'investissement au Moulin de Villars a ainsi tenu compte de paramètres environnementaux. Une « échelle à poissons » a été réalisée pour permettre aux poissons et autres animaux aquatiques de circuler. Une gestion de l'eau qui pourrait permettre de monter en puissance la capacité de la centrale de 0,8 à 1,1 mégawatts. Avec une hauteur de chute de 2,23 mètres, cette unité produit désormais en moyenne 3 GWh. « Les enjeux liés à l'hydroélectricité doivent s'apprécier au regard des principaux objectifs de la politique énergétique française énoncés par la loi de programme du 13 juillet 2005 : contribuer à l'indépendance énergétique et garantir la sécurité d'approvisionnement, assurer un prix compétitif de l'énergie, mais aussi préserver la santé humaine et l'environnement », commente Marc Loisel.

Par Marie-Anne RAMAZZINA